



Communiqué de presse CIH 25 mai 2020

Le Collectif Inter-Hôpitaux a depuis un an, rassemblé les professionnels de l'hôpital de toute catégorie et les usagers. Ceux qui font le soin et ceux qui en ont l'expérience se sont rassemblés pour porter les valeurs républicaines fondant l'hôpital public : donner assistance à chacun, quel que soit son statut économique ou social.

Ce jour, le CIH a donc participé au lancement du Ségur de la santé. Nous voulons apporter des propositions sur les cinq axes portés par le Premier Ministre : améliorations des rémunérations des professionnels et déroulement des carrières, financement et investissements, gouvernance, organisation territoriale et numérique. D'ores et déjà nos propositions concernant la gouvernance sont envoyées au Ministre, à Madame Notat et sont disponibles sur le site du CIH. Le CIH portera ses propositions dans tous les champs en voulant croire que ce Ségur mettra la logique du soin avant celle de l'équilibre budgétaire. Le CIH prend acte que s'efface les mauvais signaux comme celui d'un PLFSS 2020 à 2,1% le 10/10/19 puis réévalué à 2,3... Quand les besoins étaient évalués à 3,7% par la cour des comptes.

Cependant pour rétablir la confiance, doivent être annoncés :

-la revalorisation significative des bas salaires pour les personnels hospitaliers dès demain lors de l'installation du groupe Ségur national carrières et rémunérations. Un nombre suffisant de soignants mieux rémunérés par de justes salaires participe nécessairement à la qualité et la sécurité des soins pour tous les patients. FHF Syndicats France ASSO Santé DG CHU PCME CHU se sont tous exprimés en ce sens cet après-midi.

-Un moratoire immédiat sur la fermeture de lit jusqu'à la réévaluation des inégalités et des besoins dans chaque territoire, avec notamment une suspension des fermetures de lits dans les projets emblématiques de restructuration hospitalière (à Caen, Nancy ou Paris). Cette mesure est au bénéfice des patients qui n'auront plus à attendre des heures sur un brancard.

Outre ces mesures urgentes, il doit être annoncé un ONDAM suffisant pour répondre aux besoins de santé publique tant sur la prévention que sur le soin, en ville comme à l'hôpital et il devra répondre aux enjeux criant d'une psychiatrie aujourd'hui sinistrée. Dans ce cadre, garantir des recettes pour l'Assurance maladie est nécessaire et le rétablissement de la loi Veil portant sur la compensation automatique des exonérations sociales doit être programmé.

Une réelle démocratie en santé doit être fondée. Les décisions seront prises par les professionnels de terrain, les gestionnaires et les usagers pour améliorer le quotidien de l'hôpital, la qualité des parcours en faisant de l'expérience patient et du partenariat de soin un axe privilégié de l'action hospitalière. Il faut mettre la gestion au service du soin et de la santé publique à l'image de ce qu'a vécu l'hôpital au plus fort de l'épidémie.

Ce Ségur ne peut être la cinquième grande messe en moins de dix ans, la cinquième réunion qui ne résout rien.

Le CIH demande des actes immédiats, un calendrier, un chiffrage des mesures adoptées, le Premier ministre l'a dit : « les diagnostics ont été posés » il est temps d'agir, maintenant.